Seine-et-Marne : un lycéen algérien sans papiers échappe à l'expulsion

06/12/2017 à 21h05

Un élève de 19 ans en situation irrégulière, qui risquait d'être renvoyé en Algérie sans sa famille, a échappé temporairement à l'expulsion et pu retourner dans son lycée de Seine-et-Marne, a-t-on appris aujourd'hui de sources concordantes.

Ce jeune homme prénommé Halim est sorti mardi du centre de rétention administrative (CRA) où il avait été placé à la suite d'un contrôle d'identité, au terme de la durée maximale de 45 jours, a indiqué à l'AFP Nicolas Pernet, responsable régional rétention pour la Cimade, une association d'aide aux étrangers.

«*C'est plutôt une bonne surprise. Le consulat d'Algérie a dû refuser de délivrer le laissez-passer*» nécessaire pour l'expulser, a-t-il commenté, relevant toutefois que le lycéen restait «*sous la menace*» d'une obligation de quitter le territoire français (OQTF).

La situation d'Halim avait ému les enseignants et les élèves de son établissement de Noisiel qui avaient manifesté pour qu'il reste en France. Ils se félicitaient mercredi, dans un message posté sur Internet, d'une libération «*qui lui a permis de retrouver le chemin du lycée*». **Elève en terminale STI, Halim est arrivé en France en 2015 avec ses parents, sans-papiers eux aussi. Aîné d'une fratrie de quatre enfants, il était le seul expulsable, son benjamin étant né sur le sol français, avait expliqué la proviseure du lycée René Cassin, Fabienne Lajaunie.**